

VISIO-REUNION CSO LAO Le 05/07/2022 à 21H

Présents : Mme C. BRUIN-GAUTIER, E. LAGIER, S. VALETTE, M. E. ALBERT, A. CABANIOLS, M. DELAY, T. DUPRAT, G. LATERRASSE, A. OLIVE, et P. OLIVE.

Assistent : M. DUDIGNAT, M. GOMEZ (CSO31)

Excusés : Mme Ch. DUPRAT, C. LAGONELLE M. G. BROUILLET, C. CHEVAL, J.DE OLIVEIRA, D. DONNETTE, JP. DORGANS, YB. GOUYEN, B. MAUREL, J. PIAT, P. SARRAT, L. VIUDES

Pierre OLIVE remercie ceux qui ont pu se connecter ce soir à la suite du message d'hier qui rappelait l'annonce précédente.

1. BILAN de la saison printanière

Délégués de la CSO LAO : beaucoup de rapports ne sont pas parvenus, ni au siège ni au président de la CSO lao ! Les repas pour les jurys sont bons. Il faudrait que les stades soient dotés de piques longues pour éviter aux juges de se baisser à chaque mesure de distance.

Juge-arbitres : Thierry Duprat, chargé de ce secteur par le président de la LAO, énonce les principales informations :

1/ Interclubs 1^{er} tour les 07 et 08 mai 2022 à MURET, LUNEL, ALBI, BLAGNAC et NÎMES :
Problème de norme pour les installations du Poids et Perche (ALBI) sur annexe pour une compétition Séniors.

Pas de pbs particuliers sur le déroulement de ces journées.

2/ Finales Interclubs du 22 mai à MURET, RODEZ et CASTRES :

R.A.S. sur cette compétition dans les différents sites.

3/ Secteurs individuels CA à SE à RODEZ et MONTPELLIER les 28 et 29 mai 2022 :

Voir à augmenter le temps entre fin des confirmations et début de l'épreuve : 30 min trop juste. Passer à minimum 45 min.

3/ Rgx L.A.O. Élite ½ fond le 11 juin 2022 à FOIX :

20 participants.

4/ Rgx Épreuves Combinées à TOURNEFEUILLE les 11 et 12 juin 2022 :

Pas de pb particulier au niveau des courses.

Pour les concours, certains prévus par niveau ont été faits par catégorie.

Attention au quota de juge par athlète présent, certains clubs ne fournissent pas. Pour cette compétition, le club organisateur a fourni mais attention.....

5/ Rgx Élite (sauf ½ fond) le 18 juin 2022 à ALBI :

Appréciation de l'horaire tardif (période de canicule) par les athlètes.



NOS PARTENAIRES



Attention cage de disque-marteau du terrain d'honneur, avec du vent cela fait « voile de bateau », il serait judicieux de l'attacher plus haut.
Si règlement changé, avertir tous les protagonistes de la compétition.....

6/ Rgx L.A.O. ½ fond CA, JU es ES le 25 juin à BLAGNAC :

Faible participation avec 52 participants.

Avec les rgx Élite qui ont eu lieu à FOIX, cela fait 72 participants.

7/ Rgx L.A.O. individuels CA à SE (sauf ½ fond) à CASTRES le 03 juillet 2022 :

Pas encore de retour.

8/ Au niveau de tous les stades :

Attention aux filets des différentes cages. Certains sont très abîmés, d'autres rapiécés sans conséquence pour les athlètes cette année. Cage de disque-marteau à TOURNEFEUILLE, attention zone de sécurité, il est arrivé des disques qui atterrirent chez les gens du voyage à proximité. Également quelques pistes commencent à être endommagées. Attention à certaines aires de Javelot où les « moustaches », lignes prolongeant l'arc de cercle de 70 mm de large ne sont pas perpendiculaires aux lignes d'élan. Pratiquement toutes les lignes de secteur sont > à 50mm de largeur. Pas d'incidence sur la mesure car c'est la limite intérieure qui compte. Vérification de la largeur de sortie de cage. Manquent les marques du saut à la Perche sur certains stades, de 0.5 m en 0.5 m de 2.5 m à 5 m et tous les mètres de 5 m à 18 m. Pour certaines organisations, insuffisance de repas pour les juges. Dans beaucoup de stade, attention au butoir du Poids, il n'est souvent pas bien ajusté car décalé du cercle métallique d'élan. Problème du Point 0 pour les J.A. et J.A. courses (RECORDS) qui doit être refait tant qu'il n'est pas inférieur à 1/1000° de seconde.

Améliorations à proposer :

PO rappelle que l'an dernier il avait proposé la suppression des perf-planchers mais que cette proposition n'avait pas été acceptée. Vu le déroulement de nos championnats 2022, la réflexion a mûri et plusieurs entraîneurs de clubs ont souhaité cette suppression qui a des effets pervers en limitant les effectifs de nos sélectionnés ; il propose que notre but soit 12 athlètes dans chaque catégorie dans chaque concours de distance.

Alain Cabaniols, Gérard Laterrasse et Marc Delay souhaitent cette suppression des perf-planchers qui rendent difficilement compréhensibles nos sélections.

MD souhaite faire venir nos athlètes « moyens » à nos championnats, de passer à 4 les secteurs pour diminuer les déplacements qui sont trop dissuasifs pour des gens qui ont intérêt à avoir une offre de pratique « ligue » et que nos règles soient les plus simples.

Eric Albert n'est pas persuadé que la suppression des perf-planchers entraîne une augmentation des qualifiés à nos championnats sauf dans certains cas où ces perf-planchers sont devenues des minima....

MD souhaite la publication de minima en début de saison car ils inciteront les athlètes à progresser pour se qualifier.

André Olive considère que les perf-planchers et/ou minima étaient valables il y a 20 ans mais ne sont plus utilisables aujourd'hui. Le livret LAO doit explicitement fixer un nombre minimum de participants autour de 12 mais sans fusionner ces concours car 24 athlètes ensemble, ne constitue

pas de bonnes conditions de réalisation de performance ; attention tout de même de ne pas trop multiplier les concours, ce qui fatigue nos officiels.

PO demande l'avis de tous à propos de l'anticipation de la construction des jurys. Il faut pour cela inciter les clubs à inscrire leurs officiels sur le site de la LAO (pénalité, ou repas restreint par ex)

Claire BRUIN-GAUTIER annonce que pour préparer le jury du 16/7, un nouveau système informatique sera testé dans lequel chaque officiel peut aisément s'engager lui-même.

AC évoque le souci que cela peut représenter pour nos clubs dans le cas où des officiels pourraient s'inscrire sans que leur club en soit averti. Il souhaite la mise en place d'un système bonus/malus pour les juges fournis par les clubs afin que les clubs qui jouent le jeu ne soit pas pénalisés en cas de manque accidentel.

Elisabeth Lagier souligne que certains clubs bloquent l'info vers leurs officiels ; elle est donc favorable à l'inscription personnelle de chaque officiel. Elle préférerait même un système informatique dans lequel le club inscrirait d'abord ses officiels, ce qui lui ouvrirait le droit à inscrire un quota d'athlètes bien que ce système n'éviterait pas les clubs inscrivant beaucoup d'officiels mais qui, ensuite, ne seraient pas réellement présents à la compétition.

Gérard Laterrasse souhaite l'augmentation de la pénalité pour manque d'officiels à 100€

Toutes ces propositions seront soumises à la réflexion de la COT LAO.

AO fait état de la grande difficulté pour constituer un jury complet lors des compétitions nationales Mi (pointes d'or ou Equip'athlé) ce qui pourrait amener la FFA à exiger des clubs, une participation aux jurys nationaux.

PO évoque l'importance des km dans l'évaluation de nos compétitions : les secteurs 2022 à Montpellier et Rodez montrent l'importance des distances de déplacement pour les clubs : les effectifs ont été doubles à l'EST alors que si la compétition de l'OUEST avait été implantée à Toulouse au lieu de Rodez, c'est à l'OUEST qu'ils auraient été doubles !

AC y voit ici la volonté de certains dirigeants de clubs qui refusent de se déplacer.

PO propose donc de réfléchir à la conservation des épreuves de demi-fond à part des autres épreuves : peu d'athlètes à Foix et 22 athlètes au 5000m à Blagnac mais inscrits à la fois au meeting BSC et au championnat LAO.

AC, TD MD et Christophe GOMEZ sont favorables à la réintégration du 1/2FOND avec les autres épreuves, ce qui imposera d'utiliser un stade avec éclairage même si cela gênera les athlètes qui veulent doubler.

MD fait remarquer que le demi-fond long remis avec les autres épreuves peut être mis le matin et pas obligatoirement à la fin.

Eric Albert souhaite que le livret écrive clairement comment doivent être constituées les finales de sprint car cette précision a été rédigée pour l'hiver mais pas pour l'été. Il s'interroge également sur le bien-fondé de maintenir des séries et finales sur les haies hautes même si elles donnent aux athlètes, l'occasion de se qualifier une 2^e fois, dans le cas où le vent devient favorable par exemple.

En conclusion, la CSO LAO se donne le but de qualifier au moins 12 athlètes par épreuve et par catégorie dans chaque concours de distance d'un championnat LAO. Pour cela, il y a lieu :

- De supprimer les performance-plancher
- De conserver notre mode opératoire en allongeant la liste des qualifiables.

Puis de réintégrer le 1/2FOND dans un championnat unique.

PO propose la désignation d'un animateur comme cela est réalisé pour le protocole, le médical et le jury de base car cela a grandement manqué à plusieurs occasions comme récemment à Castres ! La COT sera sollicitée.

2. Préparation de la compétition du 16/7 à SESQUIERES

CG et Michel Dudignat nous informent que Sesquières après COVID, retrouve progressivement une stabilité du personnel municipal sous l'autorité de Mme MARTIN.

- Les secteurs de lancers ont été presque tous rectifiés (ce jeudi matin encore, se déroule une séance de travail supplémentaire)
- Une résine a été coulée sur des aires de lancers, les rendant très glissantes. Cette résine va être retirée.
- Le tapis de réception de la perche est encore incomplet pour cette saison, mais paraît praticable.
- Un seul tapis de hauteur est utilisable, à côté du javelot
- Des fosses de sauts longitudinaux ont été désherbées mais ce travail doit être renouvelé.
- Le marteau situé à l'entrée près du portail est utilisable.
- L'accès des bus n'est pas possible : ils devront se garer sur l'espace « routier »
- Il n'y a pas de chariot de transport de haies.
- La sono a été réparée.

TD rappelle que des compétitions B/M y ont été organisées : les haies neuves ont été utilisées puis rangées mais il n'y en a qu'un seul jeu. Le JA a déconseillé d'utiliser le pistolet électrique.

GL sollicitera l'animateur de son club et préconise l'utilisation éventuelle du pistolet électrique avec 3 hauts parleurs mais seulement sur la ligne droite.

LE CD31 fournira les plateaux-repas suivant le nombre indiqué par la CSO LAO quelques jours avant la compétition.

3. Questions diverses

- 3.1 RECORD LAO MI en instance d'homologation. C'est la CRJ qui doit statuer mais la CSO est résolument contre l'homologation de ce record puisque la performance a été accomplie lors d'une épreuve d'adultes.

- 3.2 REGLEMENT DU CIRCUIT

Il convient de toiletter notre règlement :

P2 performance obligatoire dans un autre département. Suppression à étudier compte tenu du coût des déplacements.

P2 FAMILLE EC : suppression à étudier puisqu'aucun meeting EC n'est organisé et que les combinards sont classés dans plusieurs autres familles !

P2 publication du classement intermédiaire : suppression à étudier puisque la LAO n'est pas en capacité de le faire

Chacun doit y réfléchir pour que des décisions soient prises pour la prochaine édition.

3.3 MEETINGS à LABEL REGIONAL

date	nom	cd	lieu	effectif ath >CA	perf enreg	Perfs 900	perf 1000pts	effectif jury
11/05/2022	Meeting du SATUC	031	TOULOUSE	112	152	7	0	26
04/06/2022	Meeting d'Alès	030	ALES	123	220	5	1	43
08/06/2022	Meeting de Castres	081	CASTRES	110 (21DNS)	162	7	4	21
15/06/2022	Meeting du CD65 Haute065	065	TARBES	94	272	5	0	36
25/06/2022	Meeting de Blagnac	031	BLAGNAC	223 (37LAO)	309	6	0	27
28/06/2022	Meeting de Muret	031	MURET	214	271	14	1	15
29/06/2022	Meeting de l' UAO31	031	TOULOUSE	234	249	11	2	31

TD commente le tableau bilan provisoire de ces meetings qui pourrait servir d'évaluation pour cette année et de base de réflexion pour la saison 2022-2023. Il souhaite que les effectifs ne tiennent pas compte des éventuelles épreuves d'encadrement à l'intention des B-M.

Séance levée à 23H